

Recommandations préliminaires pour la reprise de la scolarité des enfants et adolescents et pour le déconfinement progressif

Principes :

Les décisions sont prises en tenant compte des souhaits de la personne et de sa famille et du bénéfice/risque pour la personne elle-même ou les personnes vivant au domicile.

Les enfants ont un risque faible de covid-19 même en présence d'obésité (<https://www.sfpediatrie.com/actualites/communiqu-sfp-societes-specialite>). Malgré un risque théorique de susceptibilité aux affections respiratoires, il n'y a pas eu de complications sévères rapportées chez les enfants et adolescents avec un syndrome de Prader-Willi dans les pays où le coronavirus circule et c'est aussi le cas en France. La scolarité peut donc être reprise comme pour tout enfant en tenant compte des principes évoqués ci-dessus. S'il existe un risque pour certains membres de la famille, la discussion se fait au cas par cas avec le médecin traitant de la famille.

Dans les situations d'enfants ou d'adolescents avec une obésité et/ou des complications sévères en particulier respiratoires, diabète et/ou cardiaques, on peut considérer que le risque théorique de forme grave de covid-19 est augmenté et la reprise de la scolarité doit donc être discutée au cas par cas en tenant compte du risque lié au confinement par rapport au risque lié au déconfinement en particulier sur la prise de poids. Dans tous les cas, ils doivent maintenir une activité régulière et une sortie au moins quotidienne.

Pour les adultes avec un syndrome de Prader-Willi concernant le déconfinement progressif, le risque théorique de forme sévère de covid-19 lié à l'obésité et ses complications est plus important en théorie (<http://www.afero.fr/article/etat-des-connaissances-et-recommandations>) que celui de la population générale; cependant, il n'y a pas à ce jour de confirmation dans les faits. La protection des personnes est importante à la maison et à l'extérieur. Un arrêt de travail peut être prescrit si les personnes travaillent. Les gestes barrières doivent être maintenus lors des sorties.

Si les établissements accueillant les personnes ouvrent au public, les décisions d'accueil seront prises entre les établissements, les personnes et leur famille et les médecins suivant les mêmes principes et en respectant les gestes barrières.